T 330 B, nc 4

[Conte du diable battu dans un sac]

C'était un pauvre qui cherchait son pain. Dans son chemin, il rencontre un*e* autre pauvre comme lui [qui] lui demanda un bout de pain. Après, il demanda qui[1] il désirerait en retour, lui disant qu'il pourrait lui donner ce qu'il voudrait.

— Je désirerais, dit-il, que tout ce que je souhaiterais dans mon sac que ça y serait.

— Tiens, voilà une baguette, tu auras qu'à dire : « Que ça plaise à Dieu que ça soit dans mon sac, le voilà ! »

Allé plus loin, il voit un lièvre qui courait devant lui.

— Ça plaît à Dieu qu'il soit dans mon sac !

Et il [y] fut.

Le plus il marchait, *le* plus le sac était lourd si bien qu'à l'entrée d'un village il ne pouvait qu'à peine porter le sac. Il se dit : « C'est bien sans doute le diable que je porte ! » Et en même temps, il fut obligé [de] lâcher [le sac] qui pesait trop. Il se trouvait devant la boutique d'un maréchal. Il l'appela et il dit qu'il avait le diable dans son sac. Et *entre* les deux, ils le portèrent sur l'enclume et ils se mirent à frapper à coups de marteau. Le diable hurlait tellement que tout le monde du village en était effrayé. Quand ils eurent assez frappé, ils le lâchèrent.

Au bout de quelque temps, le pauvre mourut et, du droit, à la porte du paradis ! On ne voulut pas lui ouvrir *qu'*il n'avait pas demandé le paradis.

Il s'en fut à la porte de l'enfer. Sitôt que le diable [2] l'aperçut, il fit vitement fermer la porte.

Il retourna vers le paradis. Il faisait le tour ; tout d'un coup, il aperçut un petit trou, et son sac qu'il n'avait pas oublié, à force de le pousser avec sa baguette, il le fit passer dans le paradis :

— Ça plaise à Dieu que je sois dans mon sac !

Et il y fut.

Saint Pierre voulait le mettre dehors :

—Ha ! Ha bellement ! Tous ceux qui entrent dans le paradis n'en ressortent jamais !

Écrit au crayon [à Montigny-aux-Amognes], s.d. par Louis Briffault[2], [É.C. : né le 17/01/1854 à Montigny-aux-Amognes, fils de Jean Briffault, né en 1815 à Saint-Sulpice, fermier et de Antoinette Chaumereuil, née en 1829 ; cultivateur, marié le 09/02/1880 à Montigny avec Louise Mignon, née le 09/03/1862 à Montigny. Le couple a eu trois enfants, Jeanne, née le 07/08/1880 ; Pierre, né le 28/10/1883 ; Léon, né le 27/07/1887, tous à Montigny]. *Titre original. Arch., Ms 54/1, Cahier Louis Briffault, p. 30-31.*

Pas de marque de transcription de P. ni de G. Delarue.

---

[1] = *Ce qu'il.*

[2] *L. Briffault a écrit aussi la version du* Diable boiteux. *Voir T 330 B, 21, Ms 55/3, Ca Montigny/ 1 p. 19,22*

AM 264

Une transcription de ce conte a été faite par un scribe rémunéré par le Conseil Général de la Nièvre en 1922, Arch., Ms 54/1, chemise intitulée M. Compot (Sur le coin gauche en bas : Cahiers remis par M. Mohler à M. Biver. Archives départementales, le 29 octobre 1938. André [Biver (archiviste de l'époque)] *[Souligné en rouge : les mots jugés incorrects, ou tournures.]*

Ne figure pas au Catalogue[3].

[3] *Ce cahier n'a pas été transcrit par P. Delarue, puisqu'il a été remis aux Archives après le départ de P. Delarue à Ivry.*